

L'engagement paternel en question

Autor(en): **Khattar, Cynthia**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **115 (2017)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-949768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'engagement paternel en question

Début octobre, l'organisation männer.ch initiait à Neuchâtel la phase romande de son programme MenCare. Une initiative qui vise à favoriser la responsabilité paternelle notamment pour les activités de soins dans la sphère privée. A l'occasion de l'événement, des actrices et acteurs du secteur de la petite enfance se sont réunis pour une table ronde.

.....
Cynthia Khattar

A l'heure où la Suisse vient de rejeter à nouveau l'initiative pour un congé paternité, männer.ch – la faitière des organisations suisses d'hommes et de pères – poursuit son travail de sensibilisation à la question de l'engagement paternel. Les données sont éloquentes: les responsabilités liées au travail rémunéré sont assumées aux deux tiers par les hommes, à un tiers par les femmes. Alors que pour le travail domestique, les chiffres s'inversent: deux tiers des responsabilités sont prises en charge par les femmes, un tiers par les hommes.

C'est ce que soulignait Markus Theunert, membre de la direction de männer.ch, lors du lancement en Suisse romande de leur programme national MenCare, le 2 octobre dernier à Neuchâtel. Cette soirée inaugurale a donné l'opportunité d'organiser une table ronde sur le thème «Petite enfance en Suisse: où sont les hommes?» avec notamment des conseillers communaux et nationaux actifs dans les questions de politique familiale, Sylvie Durrer, directrice du bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes ou encore Caroline Jacot-Descombes, directrice-adjointe de Santé Sexuelle Suisse. En parallèle au débat était présentée l'exposition «Papas en Suisse», du photographe suédois Johan Bävman.

La Suisse en retard

Comme le rappelait encore Markus Theunert, l'article 8 de la Constitution fédérale stipule que l'Etat a pour but de réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes. «Des progrès ont été réalisés pour que les hommes réduisent leur temps de travail, concède le directeur du programme national MenCare, mais nous avons négligé jusqu'à maintenant les efforts afin que les hommes contribuent à la maison, pour le ménage et pour s'occuper des enfants».

En matière de répartition des tâches, la Suisse est effectivement à la traîne: «dans aucun autre pays européen la répartition du travail salarié entre hommes et femmes n'est aussi inégale qu'en Suisse», indique Männer.ch dans sa documentation.

Pour ce qui est d'un congé paternité, le Conseil Fédéral a donc rejeté en octobre sans contre-projet l'initiative populaire pour un congé de 20 jours. La Suisse continuera

d'octroyer un seul jour de congé officiel aux nouveaux pères. En Europe, seules l'Irlande et l'Albanie font pire en refusant encore le droit à un congé paternité.

Les limites du temps partiel

Pourtant, interrogés individuellement, 90 pourcent des hommes souhaiteraient réduire leur temps de travail, selon une étude de Pro Familia mentionnée par le conseiller national Mathias Reynard. «Mais ce n'est pas forcément bien vu, expliquait-il à la table ronde. Lorsque mes amis qui sont pères en font la demande à leur employeur, ils se voient répondre: «Ah tu ne veux pas faire carrière?»».

Mais pour la directrice du bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Sylvie Durrer, le temps partiel «n'est pas la panacée» et le modèle a montré ses limites. «Il faut examiner les effets à long terme pour la prévoyance vieillesse, on ne devrait pas travailler en dessous de 70 pourcent». Pour Sylvie Durrer, la formule la plus favorable est celle où les deux parents contribuent financièrement. En indiquant au passage que «la fécondité est plus haute là où les femmes sont le plus actives».

Sensibiliser au plus tôt

Mais pour ce qui est de la répartition équitable des activités non rémunérées, d'après Monika Maire-Hefti, cheffe du département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel, «les jeunes couples rêvent d'un modèle équilibré, mais la réalité est souvent différente une fois l'enfant venu».

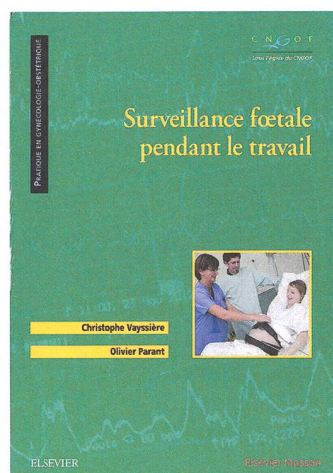
Comme piste de réflexion, qui pourrait d'ailleurs concerner les sages-femmes, Monika Maire-Hefti a suggéré que soient proposés des «cours de préparation à la vie parentale».

De son côté, la directrice-adjointe de Santé Sexuelle Suisse, Caroline Jacot-Descombes, rappelait d'ailleurs «l'absence des hommes dans tout ce qui a trait à la gestion de la contraception, dès lors également pour la santé reproductive. C'est ici que les choses doivent changer».

Quant aux actions concrètes de MenCare, le programme initie ce mois de novembre à Lausanne un «cours de sensibilisation futur père» en entreprise, afin de préparer les collaborateurs futurs ou jeunes pères à la paternité et à la parentalité.

Christophe Vayssière | Olivier Parant

Surveillance fœtale pendant le travail



Elsevier Masson
2016, 168 p., EUR 36,-
ISBN 978-2-294-74722-9

Ce livre est un ouvrage très complet abordant le thème de la surveillance fœtale dans ces différentes facettes. Il est divisé en treize chapitres, chacun développant un aspect de cette surveillance. Nous passons ainsi de l'examen d'entrée à la salle de naissance, aux surveillances cliniques, à la surveillance des contractions, du rythme fœtal puis aux examens complémentaires comme l'échographie, le PH au scalp, le dosage des lactates et le Stan. De nombreuses références soutiennent les avantages et limites de chaque technique présentée.

Ce livre est rédigé par plusieurs obstétriciens français issus de différents centres hospitaliers universitaires français, de plus, quatre sages-femmes ont également participé à l'ouvrage. Ainsi nous retrouvons tout au long de l'ouvrage des références aux recommandations du Collège national des gynécologues et obstétriciens français.

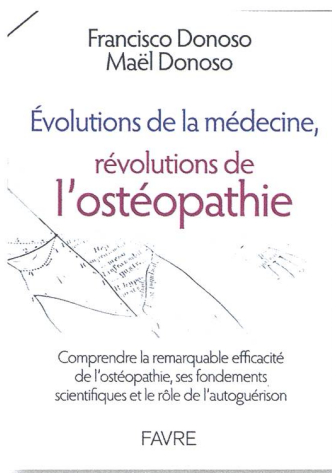
Les deux derniers chapitres traitent de surveillance spécifique, comme le siège, les grossesses gémellaires ainsi que les antécédents de césarienne.

Ce livre reste très technique mais constitue un bon outil pour une révision et une mise à jour des connaissances pour les sages-femmes. Il peut être un excellent livre pour les étudiantes en formations.

*Corine-Yara Montandon-La-Longe,
infirmière / sage-femme responsable d'unité
des urgences de gynécologie et d'obstétrique
aux Hôpitaux universitaires de Genève*

Francisco Donoso | Maël Donoso

Evolutions de la médecine, révolutions de l'ostéopathie



Editions FAVRE
2016, 192 p., EUR 22,-
ISBN 978-2-294-74722-9

Dangereuse pour certains, incontournable pour d'autres, l'ostéopathie reste une technique encore controversée à ce jour.

Les auteurs, Francisco Donoso, ostéopathe directeur de la permanence ostéopathique de Lausanne, fondateur du dispensaire ostéopathique de la fondation Point d'eau, ainsi que Maël Donoso, docteur en neurosciences, en sont convaincus: l'ostéopathie a toute sa place aujourd'hui. C'est une médecine globale et relativement accessible à tous.

Dans leur ouvrage ils veillent d'abord à appuyer la légitimité de l'ostéopathie en tant qu'art médical complet, entre autre en encourageant les études et les démarches scientifiques, puis en luttant contre son démbrement.

Cela pousse forcément à la réflexion pour nous les sages-femmes puisqu'en effet il existe des formations courtes d'ostéopathie appliquées à l'obstétrique. Pour autant est-ce que cela fait sens de manipuler le bassin si on ne sait rien faire du reste des vertèbres?

En retraçant l'histoire de la médecine et celle de l'ostéopathie les auteurs nous invitent à évaluer notre modèle de soin actuel qui propose toujours plus d'exams ultra-performants, mais aussi toujours plus de nouvelles thérapies. L'idée est bien-sûr de nous sensibiliser à la médecine manuelle qu'est l'ostéopathie, mais aussi de nous sensibiliser à nos pratiques: y-a-t-il encore assez de temps et d'argent pour l'empathie, pour l'écoute de l'histoire du patient et pas seulement de l'histoire de sa maladie? Qu'attend de nous un patient? Pas sûr que ce soit uniquement un soin ou un diagnostic pur et dur!

Enfin les rôles de l'autoguérison de l'effet placebo, du médicament mais aussi de l'industrie pharmaceutique sont exploités, et là encore les réflexions des auteurs sont très intéressantes.

Un très bon ouvrage à découvrir autant pour notre culture générale que pour (re)penser l'offre de soin et notre rôle auprès des familles.

*Clémentine le Cour Grandmaison,
sage-femme indépendante*